



## **NOUVELLES DIRECTIVES : SELECTION POUR LA FINALE** (Comité du 29/10/2010 à Herm et 25/03/2011 à Bruay-la-Buissière)

Le Comité met l'accent sur **la qualité des terrains et du gibier** (uniquement sur perdreaux)

### **Critères de sélection :**

- La sélection n'est ouverte qu'aux Pointers de la catégorie « ESPOIR », chiens de 20 à 31 mois au jour de la finale. Pour 2011 lettre « **E** », pour 2012 lettre « **F** », etc ...
- Les chiens se présentant à la sélection (c'est-à-dire le TAN) ne devront **pas avoir été classés préalablement** dans une **épreuve de field trial** (sauf pour le Derby).
- Entre le moment de la sélection (TAN) et le jour de la finale, **le chien peut être présenté en Field et obtenir un classement sans que cela ne remette en cause sa participation à la finale.**
- Les chiens se présentant à la sélection devront être **conduits par leur propriétaire.**
- Les sélections devront être effectuées par un juge de field trial qualifié pour les chiens d'arrêt, qu'il soit du club ou autre. Dans la mesure du possible, il faut **faire juger toute la batterie « Espoir » à un seul juge.** Celui-ci reverra les chiens qu'ils souhaitent et fera sa sélection pour la finale. Le but étant de supprimer la réalisation du barrage à la fin du TAN qui n'est pas adapté pour des chiens de cet âge. En cas de chiens trop nombreux dans la catégorie « Espoir » et nécessitant plusieurs batteries, les juges reverrons si besoin l'ensemble les chiens présélectionnés l'un après l'autre au cours d'un nouveau parcours.

### **Critères de participation à la finale :**

- Chien radiographié des hanches avec un stade A de dysplasie.
- Chien présenté par son propriétaire.
- Chien répondant aux critères de sélection ci-dessus.